

N°79 Cérémonie
de l'inauguration
des chemins de fer
classés à la B.C.
Le Conseil confirme sa résolution du 14.6.67 à savoir : l'assumption à l'Etat
par le Gouvernement des chemins de fer classés à l'intérieur de la zone métropolitaine publique.

Cette cérémonie inaugure la fin de la période symbolique.
Le Gouvernement est autorisé à signer les documents nécessaires pour régler
cette affaire.

1978. juillet
Ministère - métropolitain

M.M. le 31/3/71

65.8 chg. M.L. —

J. R. P.